

BIOPROJET Pharma

Société à Responsabilité Limitée au capital de 50.000 Francs
Siège social : 9, rue Rameau - 75002 PARIS

R.C.S. PARIS B (n° en cours d'attribution)

9 9 B 55 38

*Pharmacie
Responsable*

PROCES VERBAL
DE DECISION DES ASSOCIES
EN DATE DU 24 MARS 1992

16 JUL 1993
37209

L'AN MIL NEUF CENT QUATRE-VINGT-DOUZE,
Le vingt-quatre Mars,

Les Associés de la S.A.R.L. BIOPROJET Pharma, en cours d'immatriculation au R.C.S., se sont réunis au siège social, à l'effet de nommer le Pharmacien Responsable de la Société.

SONT PRESENTS :

- Madame Jeanne-Marie LECOMTE propriétaire de	345 parts
- Monsieur Jean-Charles SCHWARTZ propriétaire de	125 parts
- Mademoiselle Isabelle LECOMTE propriétaire de	10 parts
- Madame Virginie JOULIN-LECOMTE propriétaire de	10 parts
- Monsieur Jean-Guillaume LECOMTE propriétaire de	<u>10 parts</u>
TOTAL égal au nombre de parts composant le capital social	500 parts

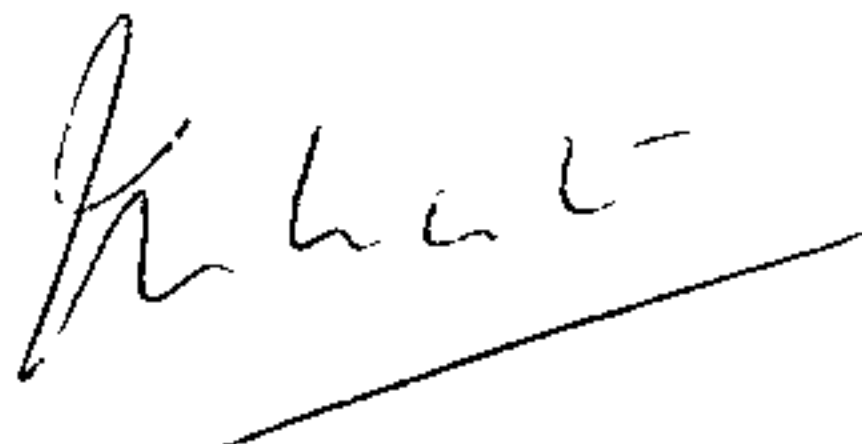
RESOLUTION

Les associés nomment Madame Jeanne-Marie LECOMTE, Gérante de la Société, en qualité de Pharmacien Responsable visé à l'article L. 596 du Code de la Santé Publique. Les associés constatent que Madame LECOMTE remplit les conditions fixées par l'article L. 514 du Code de la Santé Publique; en conséquence, elle aura, notamment, toutes les attributions résultant de l'application de l'article R. 5113-2 du Code de la Santé Publique.

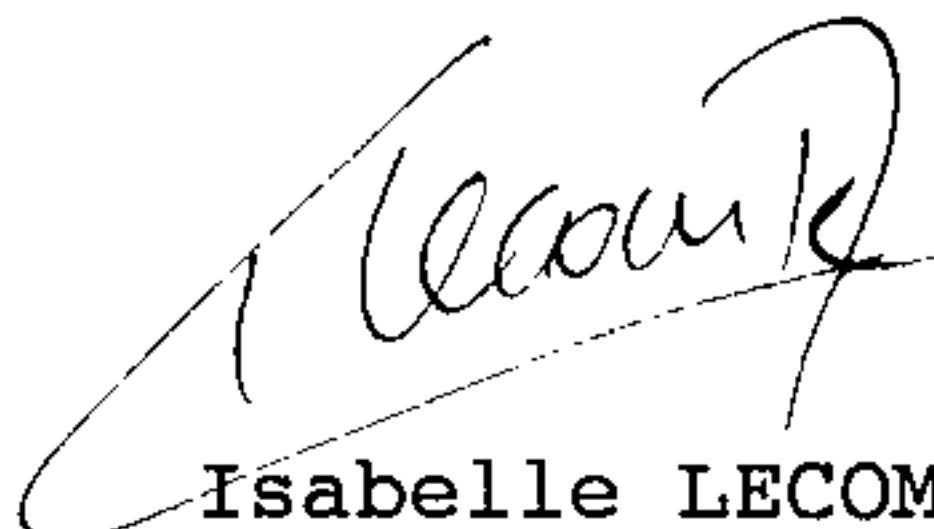
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Madame Jeanne-Marie LECOMTE déclare accepter les fonctions de Pharmacien Responsable qui viennent de lui être conférées.

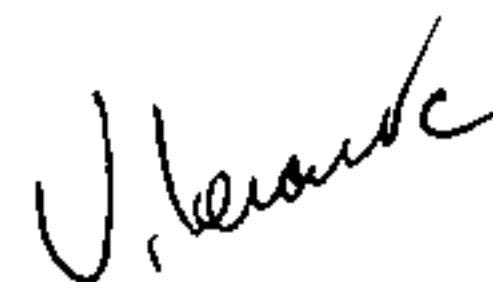
De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par tous les Associés.



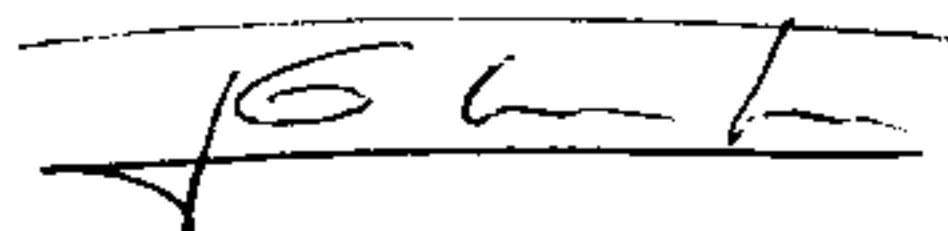
Jeanne-Marie LECOMTE
Gérant-associé, Président de séance



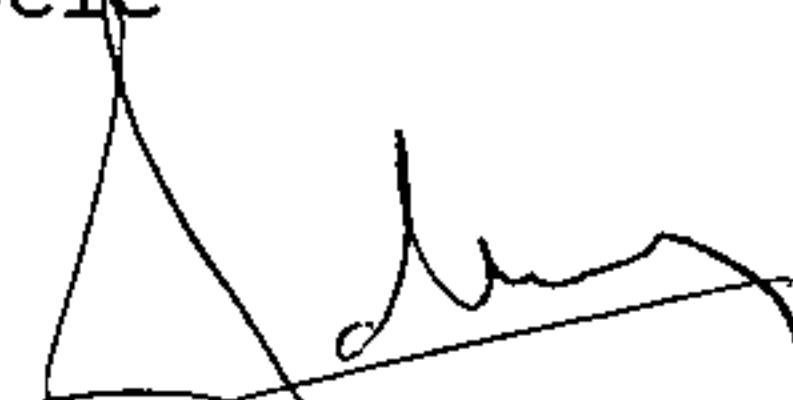
Isabelle LECOMTE
Associé



Virginie JOULIN-LECOMTE
Associé



Jean-Guillaume LECOMTE
Associé



Jean-Charles SCHWARTZ
Associé

